



MEDEF Paris - CGPME Paris

Communiqué de Presse

15 avril 2010

Interdiction des voies sur berges de Paris aux voitures Les chefs d'entreprise parisiens inquiets

Rémy Robinet-Duffo, Président du MEDEF Paris, et Jean-François Roubaud, Président de la CGPME Paris, estiment dangereux pour l'économie parisienne et donc pour la capitale, le plan de réaménagement des quais de Seine.

Présenté hier par le Maire de Paris Bertrand Delanoë, ce projet envisage d'interdire aux voitures les voies sur berge aménagées depuis 1967 en axe de circulation automobile majeur dans la capitale.

Selon Jean-François Roubaud, « il ne peut y avoir d'activité économique sans circulation des hommes et des marchandises ». « Toute décision de limitation même partielle de la circulation automobile sur l'axe Est-Ouest est périlleuse pour le développement économique de Paris, estime Remy Robinet-Duffo, surtout quand il n'existe pas de modes de transport alternatifs ».

Paris bénéficie d'un patrimoine historique et culturel fort. C'est aussi une ville monde, une capitale politique, administrative et économique de premier plan. L'importance du rayonnement économique ne peut ni ne doit être sous-estimée par les élus de la Ville de Paris.

Au moment du débat sur le Grand Paris qui montre combien les questions de déplacement et d'infrastructure de transport sont cruciales pour le développement de la région, « ce projet enverrait un signal extrêmement négatif sur la place que doit tenir Paris au sein de sa région » selon les deux présidents.

Contacts presse :

- **MEDEF Paris :**
Mathilde Durieux (Chargée de Communication) :
01 40 55 14 72 / mdurieux@medefparis.fr
- **CGPME Paris :**
Karine LAYMOND (Chargée de Communication)
01 56 89 09 39 / k.laymond@cgpme75.fr